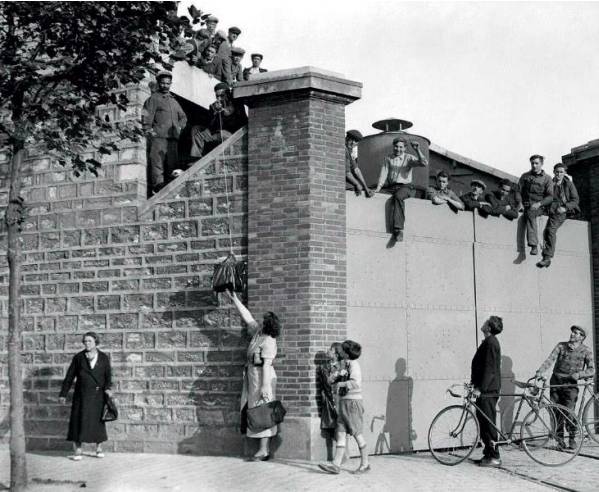




LE FRONT POPULAIRE (1936-38)

DOC. 1 : occupation d'usine en 1936 (région parisienne)

La victoire électorale du Front populaire est suivie par des grèves et des occupations d'usines, souvent joyeuses. Il s'agit de faire pression sur les patrons pour qu'ils acceptent les réformes sociales.



Été 1936



Léo Lagrange, secrétaire d'État aux sports et loisirs, a négocié avec les compagnies de chemin de fer une réduction de 40 % sur les billets pour les congés payés.

DOC. 3 : l'embellie pour les ouvriers

« C'est un de mes meilleurs souvenirs : ça a été mes quinze premiers jours de congés payés. Parce que jusque-là, on n'avait rien. En plus il y avait les quarante heures, mais payées quarante-huit heures [...]. On peut dire qu'on a connu une certaine prospérité après 36. On venait de traverser la crise de 1930, avec les petits salaires, les cigarettes qu'on achetait au détail [...]. A partir de 1937, les salaires ont sérieusement augmenté. On a commencé à voir fleurir tous les postes de radio dans la cité, les bicyclettes. En un an, il y a eu un changement terrible. Après le Front populaire, j'ai été au Tréport*. Avant le Front populaire, on n'aurait pas pu partir, même sans être payé. »

Témoignage recueilli par Serge Bonnet, *L'homme de fer : mineurs de fer et ouvriers sidérurgistes lorrains*, Presses Universitaires de Nancy, 1987.

* Station balnéaire de Haute-Normandie.

DOC. 2 : les mesures sociales du Front populaire

Après sa victoire aux élections législatives de juin 1936, le Front populaire prend des mesures sociales.

Les accords de Matignon du 7 juin 1936

- « **Art. 3.** L'observation des lois s'imposent à tous les citoyens, les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion, ainsi que le droit d'adhérer librement et d'appartenir à un syndicat. [...] Les employeurs s'engagent à ne pas prendre en considération le fait d'appartenir ou de ne pas appartenir à un syndicat pour arrêter leurs décisions en ce qui concerne l'embauche, la conduite ou la répartition du travail, les mesures de discipline ou de congédiement.

- **Art. 4.** Les salaires réels [seront] rajustés suivant une échelle décroissante commençant à 15 % pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7 % pour les salaires les plus élevés.

- **Art. 5.** Dans chaque établissement comprenant plus de dix ouvriers [...], il sera institué deux ou plusieurs délégués ouvriers selon l'importance de l'établissement. Ces délégués ont qualité pour présenter à la direction des réclamations individuelles [...] visant l'application des lois, décrets, règlements du Code du travail, des tarifs de salaires, et des mesures d'hygiène et de sécurité.

- **Art. 6.** La délégation patronale s'engage à ce qu'il ne soit pris aucune sanction pour faits de grève. »

Loi du 21 juin 1936

« **Art. 6.** Dans les établissements industriels, commerciaux ou artisanaux la durée du travail ne peut excéder quarante heures par semaine. »

Loi du 26 juin 1936

« **Art. 54f.** Tout ouvrier ou employé [...] a droit [...] à un congé annuel continu payé d'une durée minimum de quinze jours. »



LE SCENARIO :

Nous sommes au mois de juillet 1936, à une époque où le média en plein expansion est la radio (3 millions de postes). Vous êtes journaliste à Radio-Cité et votre rédacteur en chef vous a chargé de réaliser un sujet de quelques minutes pour expliquer les bouleversements qu'a connus la France ces derniers mois.



LES ETAPES DE L'ACTIVITE :

- **Afin de préparer votre sujet, répondez aux questions ci-dessous :**
 1. L'arrivée au pouvoir :
 - Doc. 1 : quand le Front populaire arrive-t-il au pouvoir ? Rappelez le contexte.
 - En vous appuyant sur le doc. 1, montrez que le climat est particulier.
 2. Les mesures :
 - Doc. 2 : quelles sont selon vous les trois mesures les plus populaires du nouveau gouvernement ?
 - Doc. 2 : cherchez ce qu'est un syndicat (application *Wikipédia*). Que décide le Front populaire à leur propos ?
 - Doc. 2 : pourquoi peut-on dire que le Front populaire a introduit la démocratie dans l'entreprise ?
 3. Le Front populaire et les ouvriers. Doc. 1 et 3 : montrez, en vous appuyant sur des éléments précis, que le Front populaire a contribué à améliorer la qualité de vie des salariés.
- **Avez-vous tout bien compris ?**

Vérifier avec votre professeur que vous avez bien compris les changements introduits par le Front populaire.
- Organisez rapidement vos idées, consultez-vous sur la façon d'ouvrir et de terminer votre sujet.



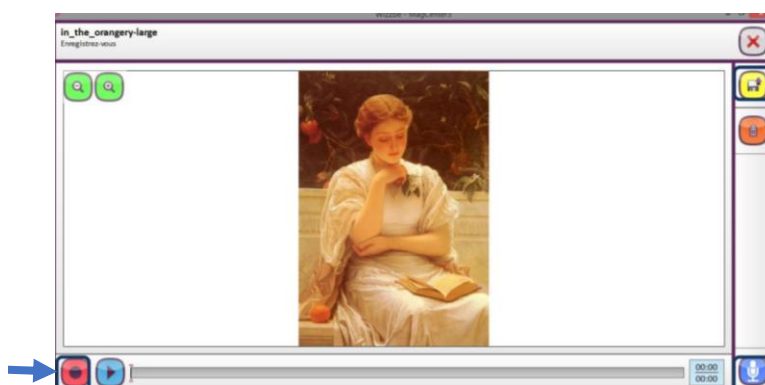
S'ENREGISTRER :

- Demandez un micro-casque ;
- L'activité *Enregistrement* est disponible dans la partie exercice de la tablette ;
- L'enregistreur fonctionne de la façon suivante :



Exercices

Enregistrer, écouter le fichier produit avant de l'envoyer



Envoyer la production au professeur